
- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SPL Midi-Pyrénées Construction (Société Publique locale) Correspondant : SPL Midi-Pyrénées Construction - à l'attention de Peggy Bouguemari, mandataire agissant au nom et pour le compte de la Région Occitanie représentée par la Présidente de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, Madame Carole DELGA 11 avenue Parmentier central Parc 2 4e étage
B.P. 22414 31086 Toulouse Cedex 2, tél. : 05-62-72-71-49, télécopieur : 05-61-57-23-13, courriel : peggy.bouguemari@cogemip.fr

adresse internet : <http://www.laregion.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://splmpc.achatpublic.com>.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : réalisation d'une œuvre artistique, dans le cadre du 1% artistique de l'opération : Construction du nouveau lycée du Nord-Est Toulousain à GRAGNAGUE (Opération n°50198), à intégrer aux travaux de construction.

Mots descripteurs : œuvre d'art.

Lieu d'exécution : Lieu-dit Magré - Route des coteaux (RD45) - 31380 GRAGNAGUE

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

L'œuvre à concevoir et à réaliser est associée à la construction d'un nouveau lycée sur la commune de Gragnague.

Ce projet de construction d'un nouveau lycée dans le Nord-Est toulousain a pour objectif de répondre à une pression démographique toulousaine et tarnaise.

Ce nouveau lycée, qui sera un lycée « numérique » et « connecté » intégrant à la fois les nouvelles technologies, proposant des innovations pédagogiques et créant des espaces adaptables à l'enseignement de demain, aura une capacité d'accueil de 1740 élèves.

Ce futur bâtiment, qui sera à énergie positive et biosourcé, se développera sur une surface utile de 12 000 m² ainsi que sur 20 000 m² d'espaces extérieurs aménagés, qui comprennent

- les bâtiments d'enseignement,
- les installations sportives extérieures,
- les aires de stationnement des bus et le parking,
- une réserve foncière pour un gymnase et un parking visiteurs.

L'architecture du lycée qui a été retenue a pour objectif de rapprocher les codes du lycée classique et ceux d'une structure constituée de dalles numériques.

Ce futur lycée aura une implantation en belvédère afin de le projeter sur le territoire et le paysage. En effet, il sera implanté dans un milieu vierge d'urbanisation et sera situé entre les trois communes de Gragnague, Garidech et Montastruc la Conseillère. En

outre, il est à noter que le terrain d'implantation possède 21 mètres de dénivelé, ce qui permettra au futur lycée d'avoir une visibilité forte depuis l'axe autoroutier Albi/Toulouse.

Le lycée sera composé de 3 ailes, toutes reliées entre elles :

- Aile A : correspondant à l'enseignement général
- Aile B : correspondant aux fonctions pédagogiques et à l'enseignement technologique,
- Aile C : correspondant à l'enseignement scientifique, aux fonctions administratives du lycée et aux espaces liés au parvis et à la demi-pension.

De plus, il y aura également une interconnexion des espaces extérieurs entre ces 3 ailes.

Le lycée est conçu comme un lieu vecteur d'échanges et d'innovations autour d'un noyau central : « l'atrium des savoirs ».

Cet espace intermédiaire et lieu d'échanges, facilitera les liaisons entre les différents enseignements tout en étant un espace modulable et évolutif avec des systèmes d'escaliers et de passerelles. Il pourra devenir par exemple un lieu d'exposition, un lieu d'interaction entre le monde du travail et les lycéens ou encore un lieu de séminaire et de découverte.

Après discussion entre les membres présents du Comité Artistique réuni le 17 juin 2019, le programme est défini comme suit : l'œuvre devra dialoguer avec l'architecture du bâtiment et créer un espace qui favorise la rencontre, la création de lien et la connexion, tout en interrogeant sur la place du numérique et les transformations engendrées par cette révolution, tout particulièrement en matière de relations humaines.,.

Un ou plusieurs emplacements peuvent être envisagés pour l'œuvre. Deux possibilités sont proposées aux candidats pour le projet artistique :

- en extérieur : la grande cour, notamment le sol et/ou les gradins qui créent de la verticalité en raison du dénivelé du terrain
- en intérieur : l'atrium intérieur

L'œuvre respectera les exigences suivantes : solidité, pérennité, frais d'entretien et de fonctionnement simples et peu coûteux.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : la prestation artistique comprend la conception, la réalisation, l'acheminement et l'installation de l'œuvre sur le site.

Le montant affecté par le pouvoir adjudicateur à cette prestation artistique est fixé à 80 000.00 € TTC.

Les prestations artistiques devraient, à titre prévisionnel, commencer en octobre 2020

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

*Déclaration sur l'honneur pour justifier que le soumissionnaire ne relève pas d'un motif d'exclusion de la procédure de passation mentionné aux articles L2141-1 à L2141-11 du Code de la Commande Publique

*Informations concernant l'opérateur économique (à l'identique de la Partie II du e-Dume joint aux documents de la consultation).

Capacité économique et financière - références requises :

*Preuve d'une assurance des risques professionnels

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

*Liste des principales œuvres (ou expositions) exécutées au cours des 3 dernières années, illustrées par des photos ou des dessins permettant d'apprécier les références sur un plan artistique. Le pouvoir adjudicateur prendra en compte les éléments de preuve relatifs à des missions exécutées il y a plus de 3 ans

Le dossier devra être limité à 20 pages maximum au format A4 et comprendra une lettre de motivation exprimant l'intérêt de l'artiste pour cette opération et ses pistes de réflexion pour ce projet et 3 illustrations d'œuvres réalisées et en lien avec le projet, sélectionnées par le candidat et qui seront projetées lors de la réunion du comité artistique à ses membres.

Tout autre documents remis ne sera pas analysé.

*Indication par le candidat de son intention de sous-traiter une partie du marché public.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3.

Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 5.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : critères suivants d'égale importance :

- adéquation des œuvres déjà réalisées par l'artiste avec le programme de la commande artistique;
- originalité des œuvres déjà réalisées par l'artiste.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des candidatures : 21/01/2020, à 12 heures.

Date prévue pour l'envoi aux candidats sélectionnés de l'invitation à présenter une offre : 16/04/2020

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 19S0174.

Nombre et valeur des primes qui seront attribuées : chaque soumissionnaire ayant présenté un projet artistique non retenu, recevra sur proposition du comité artistique, une indemnité forfaitaire d'un montant maximum de 3 500.00 euros (T.T.C.).

Renseignements complémentaires :

*Le pouvoir adjudicateur met gratuitement à disposition des candidats l'intégralité du dossier de consultation (y compris l'avis de marché) pour la phase candidatures, par voie électronique sur sa plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante :

<http://splmpc.achatpublic.com>

Ces documents ne seront pas mis à disposition des candidats sur support papier ou sur support physique électronique

*Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des candidatures par voie électronique sur le site <http://splmpc.achatpublic.com> (cf. Manuel entreprises joint dans les documents de la consultation ou téléchargeable sans identification préalable à cette adresse à la rubrique "outils"). Sous réserve des dispositions spécifiques relatives à la copie de sauvegarde, il ne permet donc pas aux candidats d'adresser leurs candidatures sous format « papier », seule la forme dématérialisée étant admise par le pouvoir adjudicateur.

* les communications et les échanges d'informations effectués par le pouvoir adjudicateur dans le cadre de cette procédure de passation (hors signature électronique du marché) s'effectueront par voie électronique

*Autres renseignements : voir le règlement de la consultation (phase candidatures) qui décrit de façon détaillée les modalités de la procédure de passation au stade des candidatures.